

<https://www.inspe-versailles.fr/Service-RI>

Service RI

- Relations internationales / Art et culture - Service Relations internationales -

Publication date: vendredi 28 mai 2021

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Relations internationales

- [Actus](#)
- [Présentation](#)
- [Partir](#)
- [Venir](#)
- [Mobilités en réseau](#)
- [Contacts](#)
- [Blog RI/EAC](#)

Mercredi 5 janvier 2022 - Accueil de nos étudiants Erasmus

" Pays-Bas

- . Ciaran Helmink (HAN Nijmegen - NL ARNHEM27)
- . Olivia Gerritsen (HAN Nijmegen - NL ARNHEM27)

" Espagne

- . Ana Lopez Sancho (Université Complutense de Madrid)
- . Micaela Asensio Marin (Université Saragosse - EZARAGOZ01)
- . Inés Villoria Lardies (Université Saragosse - EZARAGOZ01)

" Suisse

- . Fiona Hodel (PHZH Zurich - CH ZURICH21)

" Italie

- . Deborah Mardegan (Université de Padoue - I PADOVA01)
- . Elena Speranti (Université de Padoue - I PADOVA01)

" République Tchèque

- . Theodora Mackova (Prague - Faculty of Education - Charles University - CZ PRAHA07)

Tous nos étudiants ont été accueillis le mercredi 5 janvier 2022 en salle des actes par Florence Bray, chargée de mission RI et Jennifer Connan, cheffe de service RI de l'INSPÉ de Versailles.

Ils suivront des cours de licence pluridisciplinaire à Gennevilliers, du master (1 et/ou 2) MEEF1 à Saint Germain en Laye, de MEEF 2 SVT à Neuville et de MEEF4 CPECP à Hirsh, en plus des cours de langue française au CLF (Centre des Langues Françaises) de Cergy.





Du 15 au 19 novembre 2021 - Retour en image de la semaine de mobilité internationale de 4 cadres ouzbeks qui s'inscrit dans le deuxième programme de mobilité de crédits Erasmus + 2020-2023.

Nous avons accueilli messieurs Khamidullo KHAKIMOV Vice-recteur pour les affaires de la jeunesse et Alisher NAZAROV le chef du Département de la formation continue des enseignants et des traducteurs de l'Université des langues du Monde à Tashkent, messieurs Ilkhomjon TUKHTASINOV, Recteur et Dmitriy KISELYOV, professeur à la chaire de la langue et littérature française de l'Institut international des langues étrangères de Samarcande.



- **Contexte institutionnel du Service des Relations Internationales**

L'Inspé de l'académie de Versailles, composante de CY Cergy Paris Université est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : CY Cergy Paris Université, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INS HEA et le Rectorat de l'académie de Versailles. Ses 36 formations de masters MEEF sont dispensées sur 8 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

NB : La structure multipartenariale de l'Inspé ne fait pour l'instant pas du service Relations Internationales un service académique pour toutes les mentions et projets. Une convention cadre en cours d'établissement le permettra à terme. Si vous avez un projet de mobilité internationale, merci de contacter le service Relations Internationales qui vous guidera vers le bon interlocuteur.

- **Politique**

Le service RI de l'Inspé de l'académie de Versailles a développé au cours du temps et de ses évolutions institutionnelles (Ecole Normale, IUFM, Institut d'Education, ESPE puis INSPE) une offre de mobilités internationales adaptées aux spécificités et contraintes de la formation des enseignants ([MEEF 1,2,3](#)) et des professionnels de la formation ([MEEF 4](#)).

Au vu de son histoire institutionnelle, de celle de ses partenariats nationaux et internationaux, le service RI de l'Inspé de l'académie de Versailles a été amené, porté par les politiques d'éducation nationales successives de valorisation de l'enseignement du français à l'international, à développer des liens et projets de formation des enseignants en Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, au Vietnam et à moindre échelle en Afrique francophone.

Il a parallèlement développé des liens de coopération en éducation et formation avec ses partenaires Européens, conformément à la [Charte Erasmus](#) et à l'effort national pour éduquer à une citoyenneté européenne avec la [Charte des droits fondamentaux](#) (décembre 2000) qui fonde une communauté de valeurs entre tous les Européens et auquel le traité de Lisbonne accorde la même valeur juridique qu'aux traités constitutifs.

Enfin, il a cherché à répondre à des besoins exprimés par des partenaires plus éloignés de nous, culturellement et géographiquement, en Asie avec la Chine et en Asie Centrale au Kazakhstan et en Ouzbékistan, soucieux de proposer à leurs enseignants de français, une formation permettant de découvrir et de s'approprier outils, approches et méthodes de travail issues de nos pratiques et recherches.

- **Partenaires**

Le service RI a tissé un réseau de partenaires, riche de plus de 50 établissements dans 20 pays Européens et près de 10 pays hors Europe. Il s'est peu à peu constitué au travers d'accueils de délégations, de projets de coopération menés en communs et de mobilités enseignantes et étudiantes entrantes et sortantes.

- **Réseaux**

Le service RI est membre actif de quatre réseaux rayonnant en Europe et dans le monde : ETEN (European Teacher Education Network) et NETT (Network for Education and Teacher Training) qui regroupent la majeure partie de ses partenaires institutionnels. Il est membre depuis 2021 du réseau de l'alliance EUTOPIA initié par CY Paris-Cergy Université avec ses partenaires européens. Il est également membre de la Commission partenariats et relations internationales du Réseau National des Inspé.

- **Equipe**

L'équipe RI est constituée de 3 personnes : 1 chargé de mission Relations Internationales (Florence Bray), qui assume la responsabilité pédagogique des actions entreprises et celle des relations de coopération stratégique avec les partenaires pour initier et suivre les projets ; 1 cheffe de service commun avec [l'Education Artistique et Culturelle EAC](#) (Jennifer Connan) qui assume la responsabilité administrative, contractuelle et financière du service ; 1 coordinatrice Erasmus (Maud Kerforne) qui assume l'établissement et le suivi des contrats pédagogiques et celui des séjours des mobilités entrantes et sortantes avec les différents partenaires institutionnels, elle assure également la gestion administrative et financière.

- . [Florence Bray](#) - chargé de mission
- . [Jennifer Connan](#) - cheffe de service
- . [Maud Kerforne](#) - coordinatrice Erasmus

• Activités

Le service RI a vocation à couvrir tous les aspects stratégiques, pédagogiques, contractuels et organisationnels nécessaires aux partenariats de coopération internationale en matière d'éducation, d'enseignement, de formation ou d'expertise. Il le fait principalement, comme le font toutes les universités françaises, via le programme européen Erasmus, mais aussi au travers d'actions ou dispositifs spécifiques comme les Mobilités spécifiques en réseaux ou coopération. (une autre page)

Il accueille les délégations étrangères qui souhaitent nous proposer d'établir des liens de coopération ou de monter avec eux un dispositif particulier et ainsi aboutir à de nouveaux potentiels partenariats internationaux.

Le service RI organise depuis 2018 sur les sites CY les Erasmus Days Européens annuels. En 2018 (site Inspé de Gennevilliers) et 2019 (site Inspé de Cergy-Hirsch, en partenariat avec l'INSHEA) le service a organisé sur une journée permettant aux étudiants et enseignants de mieux comprendre les apports d'une mobilité internationale : témoignages de retours d'expériences d'étudiants et enseignants en mobilités entrantes et sortantes, rencontres académiques internationales thématiques (Laïcité et Inclusion en 2019), concerts musicaux interculturels.

- [Partir](#)

Je suis étudiant.e

Partir étudier à l'étranger est une chance et l'opportunité d'une ouverture d'esprit toujours plus grande. Tous les masters MEEF ne proposent pas cette aventure. Une mobilité de stage à l'international peut être envisagée pour les étudiants en M1 MEEF1 pour le 2ème stage de pratique accompagnée. Des stages à l'international peuvent également être proposés aux étudiants M1 et M2 MEEF mention 4. Vous trouverez ci-dessous, plus de précisions.

. *Mobilité d'études*

Les étudiant.e.s de la formation MEFF 4 ont la possibilité d'effectuer une mobilité Erasmus d'études durant un ou deux semestres (3 mois minimum) dans une université partenaire. La demande doit tout d'abord être faite auprès du référent de votre formation puis auprès de l'équipe RI qui vous accompagnera dans vos choix de programme de formation.

Le service RI prendra ensuite contact avec l'université d'accueil pour transmettre votre nomination officielle et vous recevrez le dossier de candidature.

Témoignages

- . [Claire Scherrer](#)
- . [Aurélia Pastergue](#)

. [Reda El Fennani](#)

. *Mobilité de stage*

Les étudiant.e.s de la formation MEEF 4 ont la possibilité d'effectuer une mobilité de stage (aux semestres 2 et 4). La demande doit être faite tout d'abord à votre responsable de formation puis au service RI. Il est important de l'anticiper.

En fonction de la durée du stage, si elle est supérieure à 2 mois, vous pourrez être éligible à une aide à la mobilité de stage Erasmus +. Si la durée est inférieure, une participation modeste du service RI sera possible. Les montants sont fixés en fonction de la destination.

Pour les mentions MEEF 2 et MEEF 3, les mobilités sont plus spécifiques. Renseignez-vous auprès de l'équipe RI.

. *Mobilité de Stage d'Observation et de Conduite Accompagnée (SOPA)*

Les étudiant.e.s de la formation MEEF 1 ont la possibilité d'effectuer une mobilité de Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) d'une durée de 2 à 3 semaines dans les établissements partenaires du réseau AEFÉ, lycées français à l'étranger avec qui nous avons un partenariat. Ils sont situés dans les villes de Madrid (ES), Porto (PT), Prague (CZ), Florence et en Vallée d'Aoste (IT).

Ces mobilités ont été créées spécifiquement à destination des étudiant.e.s de la mention MEEF1 dont la maquette ne permet pas les mobilité Erasmus. Chaque étudiant.e inscrit.e à l'Inspé dans l'académie de Versailles (tous partenaires) peut effectuer son deuxième stage (SOPA2) de 15 jours à l'international, dans le réseau des écoles françaises à l'international agréées AEFÉ (Madrid, Porto, Prague, Florence, Val d'Aoste). Les candidatures sont examinées par une commission pédagogique sur la base d'une lettre de motivation. La sélection tient compte d'un équilibre des origines des universités d'inscription des étudiant.e.s et de la parité. Une aide financière est accordée aux étudiant.e.s sélectionné.e.s, elle est prise en charge par le service RI.

Le stage SOPA se déroule pendant le deuxième semestre du Master 1 MEEF 1. Il doit être effectué dans un autre cycle que le stage du premier semestre.

Si vous êtes intéressé.e par la mobilité SOPA, il est nécessaire de demander en amont l'accord de votre référent.e. Le service RI communiquera au premier semestre l'appel à candidatures à tous les formateur.rice.s afin qu'il.elle.s vous la transmettent.

Le dossier devra être composé de :

- . la fiche de candidature complétée (fournie par le service RI)
- . une lettre de motivation
- . un CV
- . la copie de votre carte étudiante

Témoignages

- . [Marie Desprès](#)
- . [Claire Lebiez](#)
- . [Gladys Ledoux](#)
- . [Solène Burlot](#)

. *Ecole d'été*

Les écoles d'été ont lieu entre les mois de juin et d'août et durent entre une semaine et un mois. Elles permettent de multiplier les rencontres et les échanges autour de problématiques d'études bien précises. L'ambiance informelle qui y règne permet souvent de faire émerger de nouvelles et originales pistes de réflexion. Elles sont également une excellente opportunité d'élargir son réseau. Les ECTS en lien ne sont pas reconnus dans vos formations.

L'appel à candidature se fait, en principe, du mois de novembre au mois de mars. Les propositions apparaissent sur les sites des universités étrangères. Le service RI relayera certaines des propositions adressées directement par nos partenaires.

Je suis enseignant.e

En tant qu'enseignant.e, vous pouvez effectuer une mobilité STA (mobilité d'enseignement) ou STT (mobilité de formation) dans une de [nos universités partenaires](#). Il est nécessaire de prendre contact avec l'Université de votre choix soit individuellement et directement, soit avec l'aide du service RI afin d'exposer votre projet. Il vous faudra demander une lettre d'invitation utile pour le dépôt de candidature à la commission de sélection CY.

Si votre mobilité est retenue, vous recevrez un kit de mobilité (document Erasmus +) à renseigner avant votre départ. Les frais liés à la mobilité Erasmus + sont normalement couverts par le versement d'un forfait en fonction de la destination.

. *Mobilité STT*

La mobilité STT doit inclure au minimum 2 jours de formation consécutifs et à temps plein et ne peut dépasser une durée de 2 mois.

Objectifs de cette mobilité :

Permettre l'acquisition de connaissances ou de savoir faire à partir d'expériences et de bonnes pratiques à l'étranger, ainsi que des compétences pratiques pouvant servir dans votre travail actuel et dans votre développement professionnel ;

Aider au développement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur.

Dans la fiche de candidature, fournie par l'Inspé, il vous sera demandé :

La période de mobilité

Le descriptif du projet envisagé

La lettre d'invitation de l'université d'accueil (l'Inspé)

L'autorisation de votre chef.fe de service

La fiche de candidature et le barème des montants forfaitaires sont disponibles sur l'intranet.

. *Mobilité STA*

La mobilité STA comprend 8h d'enseignement à réaliser dans l'université d'accueil sur la durée totale du séjour Erasmus +, minimum 2 jours jusqu'à 5 jours le plus souvent.

Objectifs de cette mobilité :

Améliorer la qualité des enseignements en Europe en favorisant l'acquisition et le partage de connaissances et de savoir-faire

Renforcer la coopération entre établissements

Outre les bénéficiaires pour les étudiant-es, les enseignant-es et l'établissement partenaire, cette activité permet de faire la promotion des accords d'échange avec l'Inspé

Dans la fiche de candidature, fournie par l'Inspé, il vous sera demandé :

La période de mobilité

Le descriptif du projet envisagé

La lettre d'invitation de l'université d'accueil

L'autorisation de votre chef.fe de service

La fiche de candidature et le barème des montants forfaitaires sont disponibles sur l'intranet.

Témoignage

[Martine Meskel-Cresta](#)

- **Je suis personnel administratif ou technique**

En tant que personnel administratif ou technique, vous pouvez effectuer une mobilité STT (mobilité de formation) dans une de nos universités partenaires. Il est nécessaire de prendre contact avec l'Université de votre choix soit individuellement et directement, soit avec l'aide du service RI afin d'exposer votre projet. Il vous faudra demander une lettre d'invitation utile pour le dépôt de candidature à la commission de sélection CY.

Mobilité STT

En tant que personnel administratif ou technique, vous avez la possibilité d'effectuer une mobilité dans une de nos universités partenaires durant 3 à 5 jours. Il est nécessaire de prendre contact avec l'Université de votre choix soit individuellement et directement, soit avec l'aide de notre service afin de leur exposer votre projet.

Il vous faudra demander une lettre d'invitation utile pour le dépôt de candidature à la commission de sélection CY.

. *Objectifs de cette mobilité :*

Permettre la découverte et l'assimilation de connaissances ou de savoir faire à partir d'expériences à l'étranger, utiles dans le travail actuel et dans votre développement professionnel ;

Améliorer la qualité des procédures en favorisant le partage de connaissances et de bonnes pratiques ;

Aider au développement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur.

Dans la fiche de candidature, fournie par l'Inspé, il vous sera demandé :

La période de mobilité

Le descriptif du projet envisagé

La lettre d'invitation de l'université d'accueil

L'autorisation de votre chef.fe de service

Si votre mobilité est retenue, vous recevrez un kit de mobilité (document Erasmus +) à renseigner avant votre départ. Les frais liés à la mobilité Erasmus + sont normalement couverts par le versement d'un forfait en fonction de la destination.

La fiche de candidature et le barème des montants forfaitaires sont disponibles sur l'intranet.

- [Venir](#)

Je suis étudiant.e

Vous étudiez dans un établissement avec lequel l'Inspé a signé un accord de programme d'échanges. Il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès du service des relations internationales de votre université qui transmettra votre candidature auprès du responsable des relations internationales de la composante (facultés...) concernée au sein de CY Cergy Paris Université

. *Mobilité d'études et mobilités combinées*

Vous avez la possibilité de venir étudier à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie de Versailles, pour un ou deux semestres. Selon votre niveau d'études, nous vous proposons deux types de programme :

" Pour les étudiants étrangers en deuxième année d'études, une mobilité dans le parcours licence pluridisciplinaire de CY Cergy Paris Université est offerte en nombre limité, [cliquez ici](#).

" Pour les étudiants étrangers à partir de leur troisième année d'études, une mobilité dans le parcours Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention 1 est proposée, [voir programme](#)

Une maîtrise de la langue française de niveau B1 (au minimum) est nécessaire pour venir étudier à l'Inspé.

Des cours de Français Langue Étrangère (FLE) sont indispensables et sont intégrés au programme des étudiants internationaux.

Le stage dans les écoles primaires et le portfolio obligatoires, sont liés et sont au coeur du programme Erasmus que nous vous proposons. Le stage vous permet de découvrir un autre système éducatif, de nouvelles approches pédagogiques, d'effectuer des comparaisons qui alimenteront votre portfolio. Le nombre de journées de stage dans les écoles est variable selon le semestre choisi. Vous êtes accueilli par l'enseignant, responsable de la classe et sous sa supervision.

Pour plus d'informations, veuillez contacter [Maud Kerforne](#)

Témoignages

- [Alejandra del Mar Franco Guerra](#)

- . [Mark Klingen](#)
- . [Konstantina Gkogka](#)
- . [Christina Lusser](#)
- . [Elena Scarparo](#)
- . [Sari Dormann](#)
- . [María Blancas Casado](#)
- . [Rushana Sharipova](#)
- . [Khayitgul Abdurakhmonova](#)
- . [Maftuna Turaeva](#)
- . [Umidjon Sobirov](#)

Je suis enseignant.e

Si vous souhaitez effectuer une mobilité STA ou STT au sein de l'Inspé, vous devez effectuer les démarches auprès du service Relations Internationales de votre Université, puis contacter notre service afin de nous faire part de votre projet.

. Mobilité STT

La mobilité STT doit inclure au minimum 2 jours de formation consécutifs et à temps plein et ne peut dépasser une durée de 2 mois.

Si votre candidature est acceptée par votre université, l'équipe RI sera ravie d'organiser votre séjour en fonction des disponibilités des formateurs de l'Inspé et de CY. Une lettre d'invitation peut vous être envoyée si besoin, sur simple demande.

Afin de valider votre mobilité au sein du programme Erasmus+, il sera nécessaire de nous transmettre votre kit mobilité Erasmus +, dûment renseigné et signé, pour signature de notre établissement.

. Mobilité STA

La mobilité STA comprend 8h d'enseignement à réaliser dans l'université d'accueil sur la durée totale du séjour Erasmus + (minimum 2 jours jusqu'à 5 jours en général).

Si votre candidature est acceptée par votre université, l'équipe RI sera ravie d'organiser votre séjour en fonction des disponibilités des formateurs de l'Inspé et de CY. Une lettre d'invitation peut vous être envoyée sur simple demande, si besoin.

Afin de valider votre mobilité au sein du programme Erasmus+, il sera nécessaire de nous transmettre votre kit mobilité Erasmus +, dûment renseigné et signé, pour signature de notre établissement.

Je suis personnel administratif

Si vous souhaitez effectuer une mobilité STT au sein de l'Inspé, vous devez effectuer les démarches auprès du service Relations Internationales de votre Université, puis contacter notre service afin de nous faire part de votre projet.

. Mobilité STT

Si vous souhaitez venir en mobilité STT dans notre Inspé, vous devez tout d'abord prendre contact avec notre service (au minimum deux mois avant) afin d'exposer votre projet.

Si votre candidature est acceptée par votre université, l'équipe RI sera ravie d'organiser votre séjour en fonction des disponibilités des personnels de l'Inspé et de CY. Une lettre d'invitation vous sera envoyée sur simple demande.

Afin de valider votre mobilité au sein du programme Erasmus+, il vous sera nécessaire de nous transmettre votre kit mobilité Erasmus +, dûment renseigné pour signature de notre établissement.

Mobilités hybrides

Ces mobilités internationales mixtes (présence-distance) ont été créées par différents partenaires, pour répondre aux besoins de mobilités courtes (1 à 2 semaines), soit pour des pays hors Union Européenne comme la Suisse avec le programme PEERS, soit en Europe avec le programme COIL (réseau ETEN). Ces programmes ont connu un regain d'intérêt depuis le début de la pandémie COVID 19.

Mobilités Internationales de Crédit (MIC)

Ces mobilités sont institutionnelles. Elles permettent de créer des projets de coopération internationale en éducation et formation entre au moins deux universités partenaires, y compris hors Europe. Leur financement est obtenu après soumission d'un dossier de MIC auprès de l'agence européenne Erasmus+ (1 session par an).

Selon la nature du projet, elles sont ouvertes aux étudiants, aux enseignants et aux personnels administratifs.

Formations à l'International

Elles peuvent être créées suite à des coopérations avec nos partenaires. Le master MEEF1-EEFI (Enseignement en Établissement Francophone à l'International) a par exemple été créé par le service RI en 2016 pour répondre aux besoins exprimés par l'Institut Français d'Égypte au Caire, et depuis 2020 avec l'Institut Français de Tunisie avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). Seuls les étudiants-enseignants locaux peuvent candidater à cette formation à distance auprès de leurs établissements respectifs et sous couvert de l'AEFE.

Missions d'expertise

Celles-ci nous sont proposées au fil de l'eau par nos différents partenaires français (France Education International ex CIEP, AEFE, ...) pour répondre à des besoins ponctuels de formation, sur des durées variables et selon les projets.

- **Contacts**

- . [Florence Bray](#) - chargé de mission
- . [Jennifer Connan](#) - cheffe de service
- . [Maud Kerforne](#) - coordinatrice Erasmus

Pour consulter notre blog >>>[cliquez ici](#)